
SESSION DE HONG KONG DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Hong Kong (Chine), 12 et 15 décembre 2005

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Point 3a) de l'ordre du jour provisoire

EXECUTION DU PROGRAMME DE DOHA POUR LE DEVELOPPEMENT

Document de discussion présenté par M. Luis Alberto Heber (Uruguay)

1. En signant la **Déclaration du Millénaire**, en septembre 2000, 189 dirigeants du monde entier, représentant tous les pays membres de l'ONU, se sont engagés à "délivrer nos semblables - hommes, femmes et enfants - de la misère, phénomène abject et déshumanisant" avant 2015.
2. C'était la première fois qu'un nombre aussi important de pays reconnaissait expressément que les ressources, les connaissances et les technologies disponibles étaient désormais suffisantes pour y parvenir.
3. Loin d'être une utopie, ces objectifs étaient donc réalisables, **le commerce international pouvant à cet égard jouer un rôle** important, voire déterminant. L'application du Programme de Doha, qui place les besoins et intérêts des pays pauvres au cœur du débat, constitue ainsi un élément clé pour la réalisation de ces objectifs.
4. Selon la Banque mondiale, l'adoption du Programme de Doha pourrait générer 500 milliards de dollars de recettes globales, de quoi libérer 144 millions de personnes des affres de la pauvreté d'ici à 2015. **Le succès de Doha** s'impose donc comme moyen de libéraliser le commerce mondial et d'éviter la prolifération des accords bilatéraux.
5. **L'accroissement des accords bilatéraux**, observé ces dernières années, tient au fait que les négociations multilatérales ne se sont pas accompagnées d'une évolution équivalente au niveau des institutions mondiales, dont l'agenda, dicté par les pays développés, est resté incomplet et déséquilibré du point de vue des pays en développement.
6. Les pays les plus faibles sur le plan économique se voient souvent obligés de souscrire ce type d'accords qui ont tendance à fragiliser le système multilatéral, comptant pour ce faire sur le soutien d'institutions financières internationales, dans la mesure où il s'agit là du seul moyen efficace de développer le commerce.
7. Force est de reconnaître **l'importance des accords bilatéraux** pour les économies les plus modestes, mais leur augmentation continue ne va pas sans **susciter des problèmes** notamment pour ce qui de leur conformité aux règles de l'OMC et du détournement de ressources qui pourraient mieux servir les négociations multilatérales.
8. Pour éviter une prolifération plus grande encore du bilatéralisme, les pays les moins avancés doivent avoir la garantie d'une **participation pleine et entière aux négociations commerciales**, de sorte que les accords multilatéraux répondent ainsi à leurs besoins et intérêts.
9. Tout cela passe par la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux; autrement dit, les pays doivent veiller à ce que les diverses **stratégies nationales soient en harmonie** avec les négociations et processus internationaux pour accélérer la croissance économique et favoriser un développement durable.

10. La conception de stratégies au niveau mondial ne doit pas nécessairement conduire à l'application de stratégies mondiales. Il convient, néanmoins, que la communauté internationale, dans son action en faveur d'une plus large ouverture commerciale, reconnaisse les déséquilibres existants et autorise **un processus de libéralisation à un rythme différent selon les pays**.

11. Toute libéralisation commerciale doit tenir compte des divers niveaux de développement; à défaut, les pays les plus pauvres ne pourront tirer profit des échanges et continueront à exporter leur main-d'œuvre vers des régions plus prospères, le développement inégal constituant l'une des principales causes des **migrations humaines**.

12. Alors que l'on encourage la libre circulation, des biens, des services et des capitaux, les mouvements des personnes sont, eux, soumis à des restrictions; c'est pourquoi les accords mondiaux sur les migrations doivent faire partie intégrante d'un agenda international contemporain. Ces accords devraient remplacer les critères relatifs au contrôle des migrations vers les pays développés par d'autres plus adaptés à la **dynamique de leur marché du travail**.

13. Un commerce plus libre et plus juste, qui tienne compte des différents stades de développement contribuera à **diminuer ces flux migratoires**, qui font que les pauvres doivent s'exiler à la recherche de nouvelles opportunités. Les pays les plus riches doivent comprendre que les politiques de lutte contre les migrations ne contribuent pas à freiner ce phénomène et que la meilleure arme en l'occurrence réside dans une ouverture commerciale prenant en considération de tels déséquilibres.

14. Il est incontestable que la **libéralisation commerciale** a amélioré le niveau de vie de nombreuses personnes dans le monde entier, offrant les moyens de continuer à avancer dans cette voie; mais encore faut-il que **tous les pays puissent en bénéficier**. Les défis sont gigantesques et les difficultés tout autant. Le fait que certains pays ne profitent pas du tout de cette libéralisation, voire que certains sont, dans l'absolu, laissés pour compte, mérite toute notre attention.

15. Les pays les plus faibles doivent concevoir leurs stratégies de développement de manière à pouvoir bénéficier en même temps du système commercial international. Pour ce faire, **l'accès de ces pays aux marchés internationaux** doit s'en trouver grandement facilité moyennant la réduction des subventions internes et à l'exportation, et la suppression des droits de douane et autres barrières à l'exportation des pays en développement, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des services.

16. Pour l'instauration d'un système multilatéral réellement efficace - et les pays développés doivent en être conscients - il faut que la libéralisation des échanges s'accompagne d'une **diminution massive des subventions agricoles** accordées par ces pays, qui constituent la principale distorsion pour le commerce international, étant donné que dans plus d'une cinquantaine de pays en développement, les produits agricoles représentent plus de la moitié des recettes à l'exportation.

17. Il convient de rappeler également que les barrières ne se limitent pas à celles mises en place entre pays présentant des niveaux de développement économique différents. La libéralisation commerciale concerne également les échanges entre pays de l'hémisphère sud et le développement du **commerce Sud-Sud** doit devenir la pierre angulaire de la réalisation des Objectifs du Millénaire.

18. Ces mesures doivent aller de pair avec des **politiques de coopération** internationale destinées à aider à la reconversion de ces pays en améliorant leur compétitivité au sein du système international. L'accroissement des flux de ressources financières en direction des économies en transition, afin de soutenir les politiques et programmes nationaux, ainsi que les transferts de technologies contribueront encore plus à la réalisation des objectifs fixés. La libéralisation commerciale doit s'accompagner d'un renforcement de l'assistance technique en relation avec le commerce.

19. Il est clair que la coopération internationale, estimée à quelque 50 milliards de dollars par an, ou la remise d'une partie de la dette extérieure, au-delà de l'importance de ces mesures, ne peuvent engendrer à elles seules les effets découlant d'une ouverture commerciale.

20. Les politiques de reconversion, ainsi que les mécanismes d'accès aux marchés doivent être complétés par des **actions internes** pour que les bénéfices liés à l'accroissement des échanges soient mis au service de l'amélioration de la qualité de vie des plus vulnérables, objectif important entre tous. Pour ce faire, il faut adopter des mesures qui favorisent une plus large **cohésion sociale** et permettent d'élever le niveau de vie des citoyens.

21. Cependant, le débat sur le commerce international doit porter avant tout sur l'élimination des barrières au commerce et à l'investissement, préjudiciables aux pauvres des pays en développement. En continuant de privilégier les questions de réglementation nationale sans remédier aux problèmes suscités par l'absence d'accès au marché et le maintien de tarifs douaniers sur les produits agricoles, on court le risque de retarder la conclusion d'un accord ou d'aboutir à des résultats qui n'aident pas nécessairement ceux qui en ont le plus besoin.

22. Mais **l'ouverture commerciale ne suffira pas à elle seule** à atteindre les objectifs du Millénaire. D'autres **mesures** s'imposent, liées au commerce international; nous suggérons ainsi d'avancer sur les points suivants :

- Favoriser **l'admission à l'OMC** des pays en transition économique et assouplir les procédures en la matière
- Continuer d'œuvrer à la mise en place de moyens d'**assistance technique** par l'OMC, à l'instar du Fonds fiduciaire mondial
- Orienter l'assistance technique vers la **diversification économique** des pays qui dépendent du commerce de leurs produits de base, et rechercher des mécanismes permettant d'accroître la valeur ajoutée de leurs exportations.
- Œuvrer à l'instauration de dispositifs visant à assurer la **stabilité des prix des produits de base** en vue d'aboutir à des conditions d'échange moins inégales
- Aborder les problèmes que rencontrent les pays en développement pour l'application des **Accords du cycle de l'Uruguay**, ainsi que les moyens limités dont ils disposent pour se conformer auxdits accords, en tenant compte des **déséquilibres et asymétries** inhérents à certains accords de l'OMC.

23. Le développement du commerce mondial est donc déterminant pour la réalisation des Objectifs du Millénaire et le succès de Doha est à cet égard impératif. Un engagement politique fort et renouvelé s'impose pour que les promesses faites ne restent pas lettre morte. Le succès de ce cycle de négociations créera de nouvelles opportunités économiques, favorisera la confiance commerciale et constituera un important soutien politique à la coopération internationale pour le rétablissement et la stabilité de l'économie mondiale. Autant d'avancées dont nous serions privés en cas d'échec.

24. Cependant, le succès de Doha ne contribuera pas à lui seul à la réalisation des objectifs; il faudra également que les trois moteurs du changement, le **secteur privé, l'Etat et la société civile** unissent leurs efforts.

25. L'agenda multilatéral doit revenir à une **vision globale du développement**, selon laquelle le système économique doit servir des objectifs sociaux plus larges, orientés vers la défense des **droits de l'homme**, à savoir non seulement les droits civils et politiques, mais aussi les droits économiques et sociaux, éliminant ainsi toute forme de discrimination.

26. Il convient donc de mettre en place un nouveau cadre dans lequel le commerce international contribue à atteindre les Objectifs du Millénaire. Pour ce faire, comme l'indique le Secrétaire général de l'ONU "la tâche à accomplir consiste à convertir le **nouveau cadre** en un accord définitif qui exauce cette grande promesse faite au monde en développement". Seule une action d'ensemble sur tous les fronts nous permettra de tenir une telle promesse : la diminution notable de la pauvreté dans le monde.